

**Poste à durée limitée en enseignement du français langue seconde
Université Concordia**

Le Département d'études françaises sollicite des candidatures pour un poste à durée déterminée en enseignement du français langue seconde.

Les qualifications recherchées sont un Ph. D. obtenu ou en voie d'obtention en linguistique appliquée ou dans un domaine connexe et de l'expérience en enseignement du français langue seconde au niveau avancé (B2-C1-C2). L'appartenance à un programme de recherche lié à sa spécialisation, une maîtrise des outils d'enseignement en ligne (Moodle, etc.), une bonne connaissance du CECRL, ainsi que de l'expérience en enseignement de la linguistique française constitueront de sérieux atouts.

Prière de soumettre un dossier comportant une lettre de candidature, un curriculum vitæ, un énoncé des intérêts de recherche et de la philosophie d'enseignement, des évaluations d'enseignement (si possible), une sélection de publications récentes et trois lettres de recommandation à :

Monsieur Denis Liakin, directeur
Département d'études françaises
Université Concordia, LB 601-3
1455, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8

denis.liakin@concordia.ca

Ce poste est proposé sous réserve des autorisations budgétaires et en fonction des besoins des départements et unités. Toute personne occupant un poste à durée déterminée peut voir son contrat renouvelé en fonction des autorisations budgétaires, des besoins des départements et unités, ainsi que du rendement professionnel de la personne. La durée de l'ensemble des affectations possibles, c'est-à-dire de la première affectation jumelée avec les affectations subséquentes potentielles, ne peut dépasser 36 mois ou trois années consécutives. La personne retenue occupera un poste de professeur-e adjoint-e, et ce, du 1^{er} août 2019 au 14 mai 2020. La personne enseignera six cours la première année et sept cours les deux années subséquentes, si son contrat est renouvelé. Elle sera appelée à accomplir des tâches administratives au sein du Département d'études françaises ou de l'université.

Pour toute question, veuillez contacter monsieur Denis Liakin, directeur du Département d'études françaises. L'étude des dossiers de candidatures se fera à mesure de la réception des offres de service jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Les dossiers doivent parvenir au département au plus tard le 30 avril 2019.

L'Université Concordia s'engage fermement à promouvoir l'égalité d'accès à l'emploi et à recruter un personnel diversifié. Elle encourage toutes les personnes qualifiées à postuler, dont les femmes, les membres de minorités visibles, les personnes autochtones, les membres de minorités sexuelles, les personnes handicapées et tout autre individu susceptible de contribuer à sa diversification; les candidats sont invités à s'identifier eux-mêmes comme tels dans leur demande d'emploi. Toute personne qualifiée est encouragée à postuler; toutefois, les citoyens et résidents permanents du Canada auront priorité. Afin de répondre aux exigences du gouvernement canadien, l'Université doit obtenir des renseignements sur le statut des candidats, à savoir s'ils sont citoyens ou résidents permanents du Canada. Bien qu'il ne soit pas nécessaire qu'ils indiquent leur pays d'origine ou citoyenneté actuelle, tous doivent inclure une des affirmations suivantes dans leur demande d'emploi : « Oui, j'ai la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada » ou « Non, je n'ai pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada. »